



## Rapport d'activité Dispositif jeunes

*Janvier à décembre 2018*



## Table des matières

Introduction.....	3
Présentation du Dispositif jeunes .....	4
Données quantitatives 2018 .....	6
Retour sur les objectifs 2018.....	10
Renforcer les collaborations .....	10
Nouvelles collaborations.....	11
Communiquer autour de l'offre de stage de la Barje .....	12
Favoriser l'intégration sociale et l'insertion par les activités proposées.....	13
Données qualitatives .....	15
Aperçu des stages .....	15
Remerciements .....	24

*Les désignations masculines contenues dans ce rapport ont la valeur du neutre. Elles sont utilisées afin de faciliter la lecture du texte et n'ont aucune intention discriminatoire.*



## Introduction

En 2015, l'Office fédérale de la statistique relevait que 90,9% des jeunes ont obtenu un titre du degré secondaire II à l'âge de 25 ans mais seulement un peu plus de 30% des genevois de cet âge ont achevé une formation professionnelle, soit moins de la moitié de la moyenne nationale (65%) (OFS, novembre 2018). Dans ce contexte de hausse des qualifications, les jeunes non diplômés ont plus de risques de connaître une situation de vulnérabilité. A Genève, le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) annonçait que 1000 jeunes, dont 550 mineurs, interrompent chaque année leur formation et se trouvent en rupture de formation c'est à dire sans diplôme de niveau secondaire II et sans formation en cours.

Outre la démocratisation des études et la hausse des qualifications, ces jeunes doivent faire face à une concurrence élevée pour trouver une place stable leur assurant satisfaction et sécurité de l'emploi dans un contexte de tertiarisation de l'économie, d'instabilité du monde du travail et d'augmentation des formes de contrats précaires. Ils ont ainsi plus de risques de se trouver à long terme dans une situation de vulnérabilité et de devoir recourir à l'aide sociale ou au chômage s'ils ne peuvent être soutenus par leur famille. Cette difficulté a été prise en compte sur l'axe de la formation avec la mise en place de l'article 194 de la Constitution genevoise qui prévoit la formation obligatoire jusqu'à 18 ans. Celle-ci est entrée en vigueur à la rentrée 2018 sous le sigle « FO18 ».

L'association la Barje, œuvrant pour la jeunesse, a développé ses collaborations existantes et communiqué autour du Dispositif jeunes afin d'élargir son réseau de partenaires. C'est dans cette optique qu'elle a rejoint l'association Accroche et la listes des premiers partenaires FO18 proposant une offre de formation pré-qualifiante aux jeunes jusqu'à 18 ans. La Barje a également élargi son offre de stages à de nouveaux publics tels que des jeunes migrants récemment arrivés en Suisses.

Le Dispositif jeunes de la Barje, mis en place en 2009, soutenu depuis son lancement par la Ville de Genève, puis par de nombreuses communes et des fondations privées a confirmé cette année son rôle de soutien et d'accès à la formation dans le réseau socio-éducatif genevois. Il a suivi sur 2018 une quinzaine de jeunes filles et de garçons provenant de tout le canton.

C'est par l'accueil sans condition si ce n'est celles de l'âge et de la libre-adhésion, la mise en activité dans l'économie réelle, par le suivi bienveillant et rigoureux de professionnels portant les valeurs de l'association et engagés dans une responsabilité collective vis-à-vis de la jeunesse que le dispositif jeunes permet d'agir comme un support vers l'autonomie des jeunes en situation de vulnérabilité.

## Présentation du Dispositif jeunes

Le Dispositif jeunes comporte deux volets : formation et insertion. Le premier est destiné à un ou deux étudiants par année en formation dans le domaine social (Haute école de travail social, maturité spécialisée santé-social) ou administratif (maturité professionnelle de commerce). Le second volet concerne les jeunes de 16 à 25 ans en décrochage scolaire ou en rupture de formation. Ce second volet propose deux formes de stage :

- **Stage « découverte »**

Durée : 5 jours renouvelable 3 fois

Public cible : Jeunes qui souhaitent s'initier aux exigences du monde du travail (rythme, organisation, anticipation etc.). Il permet de développer la confiance en soi et en ses compétences.

En outre, les jeunes découvrent l'univers de travail des métiers de la petite restauration et les principes de base de la gestion d'un lieu de petite restauration.

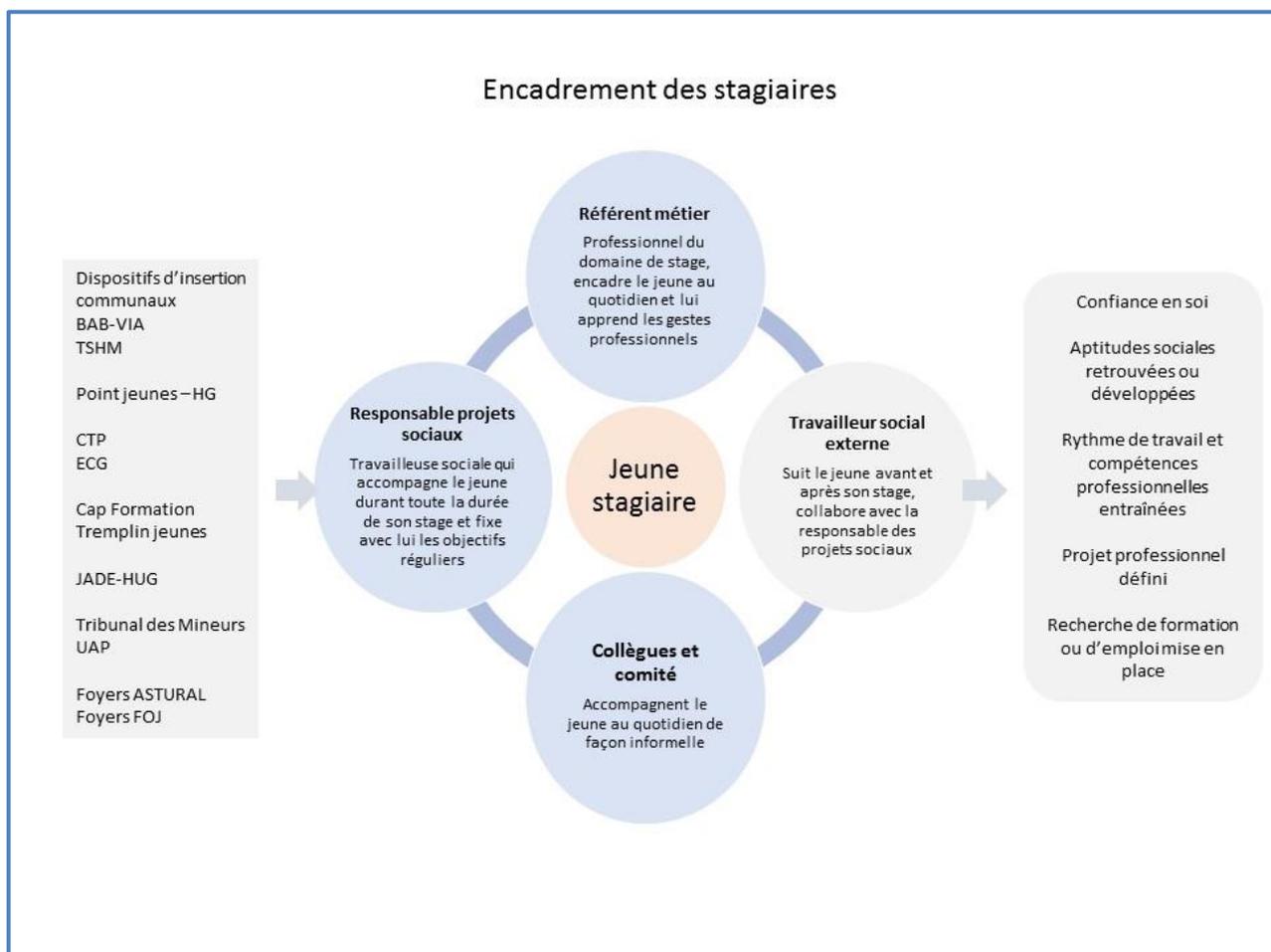
- **Stage « pro »**

Durée : un mois et plus

Public cible : Jeunes pour lesquels il s'avère pertinent de prolonger un stage « découverte » ou celles et ceux qui souhaitent développer un projet personnel/professionnel dans le domaine de la restauration ou un autre domaine. Il permet de développer des compétences métiers tant dans le domaine du service que de la petite restauration, d'affiner des objectifs ciblés en lien avec le projet du stagiaire et lui permettre de développer son autonomie.

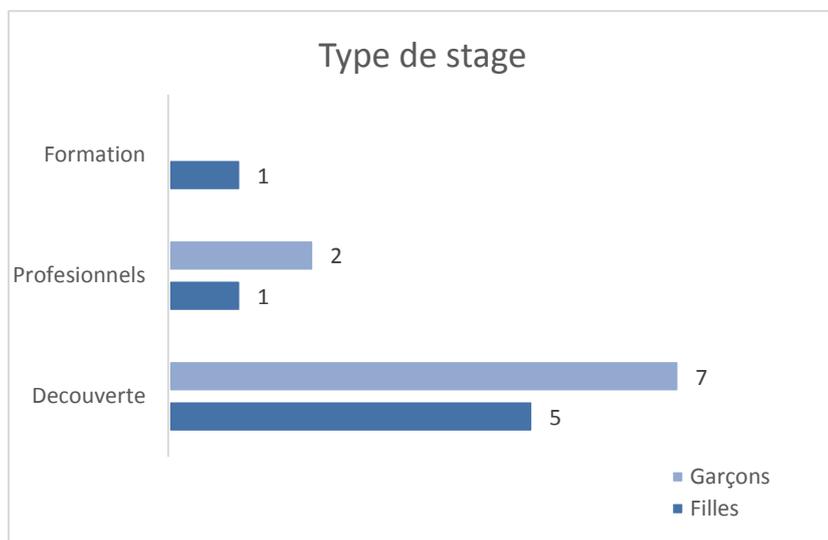


Les critères d'admission sont larges, les équipes d'encadrement acceptent de « faire avec » les difficultés auxquelles les jeunes peuvent être confrontés. De par cette particularité inhérente au dispositif, doublée d'une accessibilité et adaptabilité aux parcours et aux besoins des jeunes, le dispositif se situe en amont ou en complément des autres offres du réseau et permet ainsi à des jeunes de vivre une (souvent première) expérience professionnelle, d'être intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et de tisser des liens sociaux. Une collaboration serrée avec des bilans tripartites est mise en place dès le début du stage avec les partenaires et le jeune afin de viser le maintien dans une dynamique d'insertion professionnelle et l'accès à la formation. Cet encadrement « sur mesure » permet notamment aux participants d'atteindre une meilleure confiance en soi, de définir un projet professionnel et/ou de formation et de découvrir un environnement professionnel particulier. Tous les jeunes sont accueillis et encadrés par une professionnelle diplômée du travail social (certification HES) et des référents métiers professionnels dans leur domaine (cuisine, restauration, service, logistique, administration, comptabilité, communication, travail social).

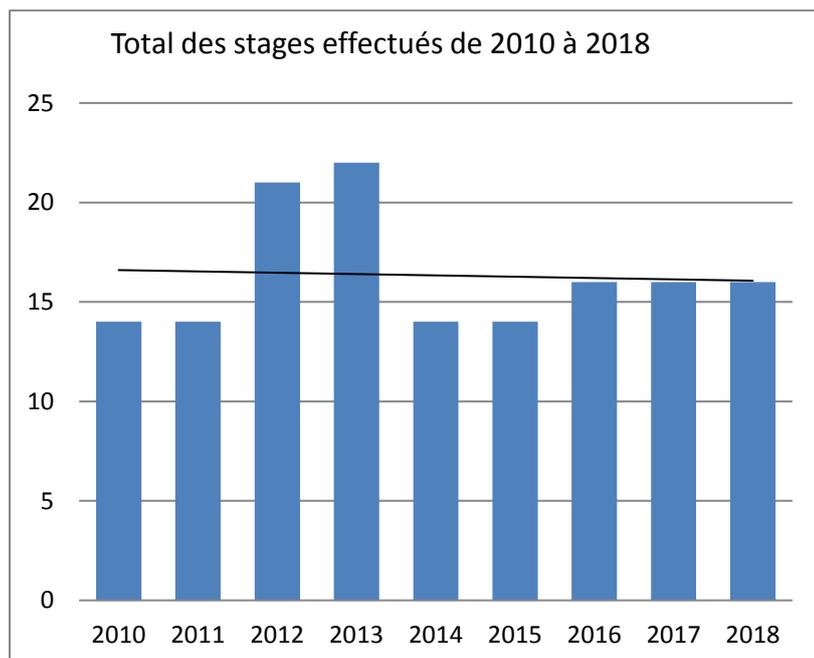


## Données quantitatives 2018

Ce chapitre présente les principales données quantitatives recueillies de janvier à décembre 2018.

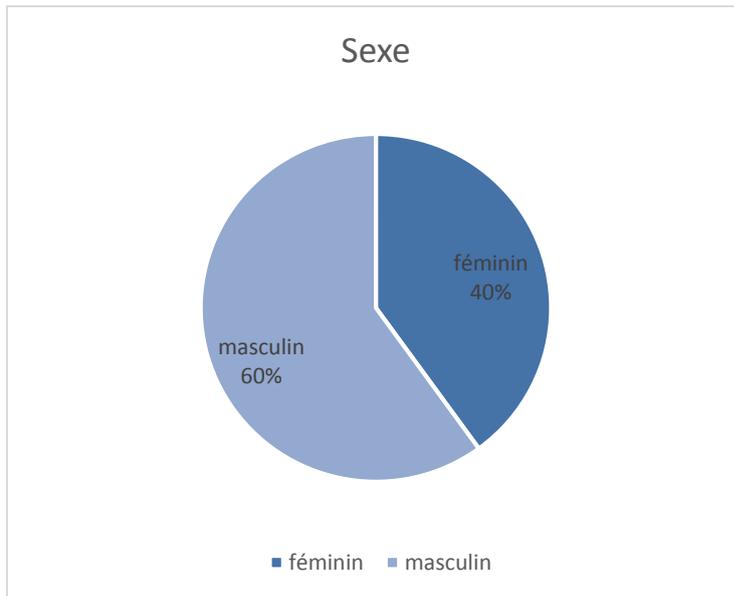


Cette année le dispositif jeune a accueilli **16 stagiaires** dans les différents types de stages : Découverte, professionnels, formation. Deux stages ont été interrompus.

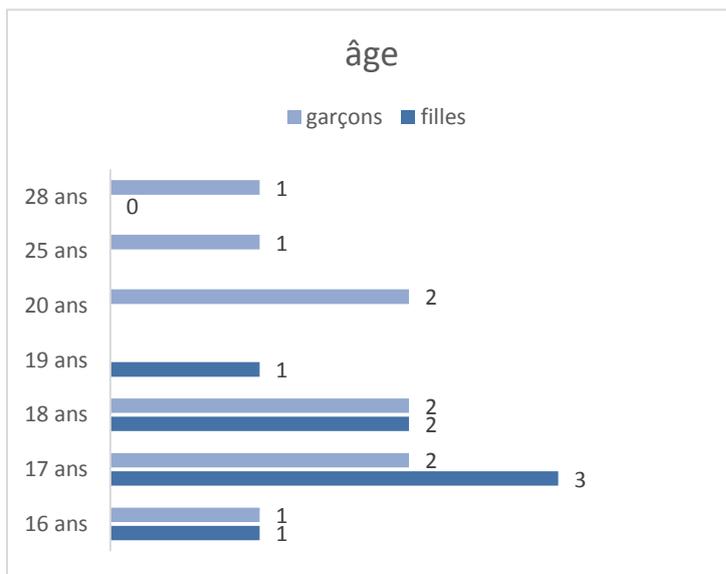


La moyenne de 15 stages par année projetée dans les objectifs annuels est maintenue.

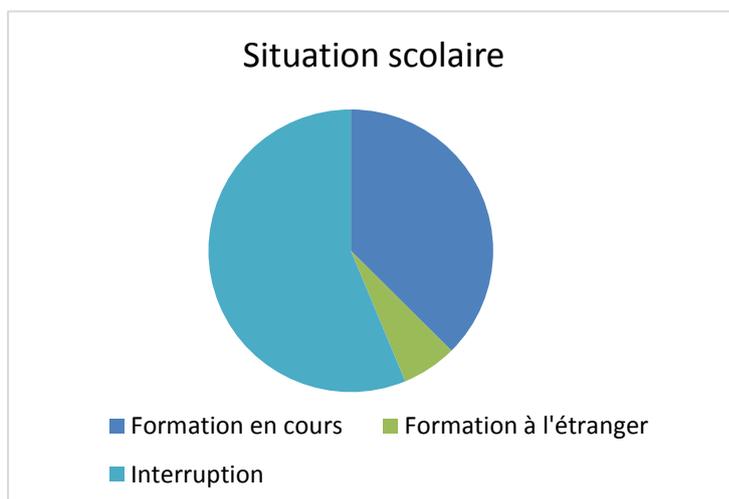
## Caractéristiques des stagiaires



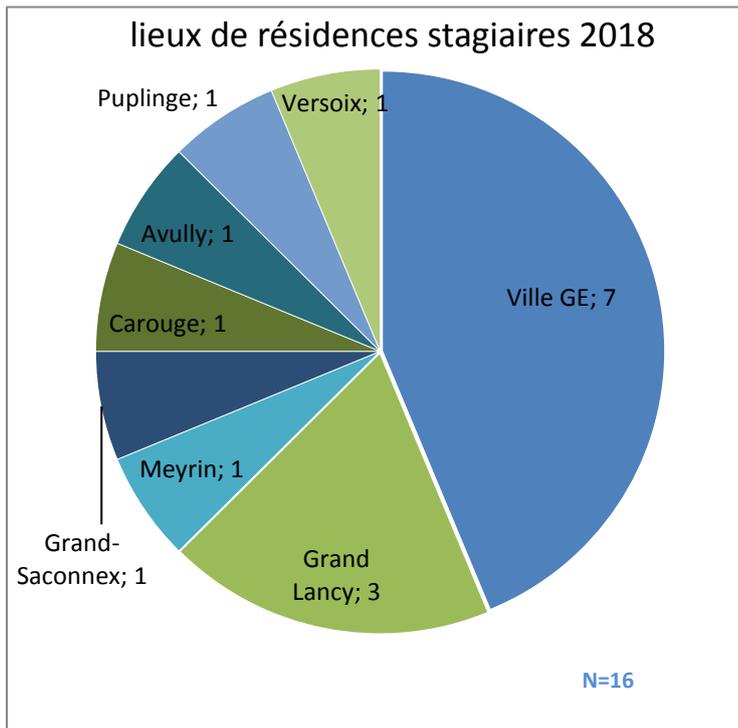
Nous constatons une légère majorité de garçons dans le public accueilli. Cette prédominance rejoint les statistiques de l'OFS sur les jeunes sans certification du secondaire II.



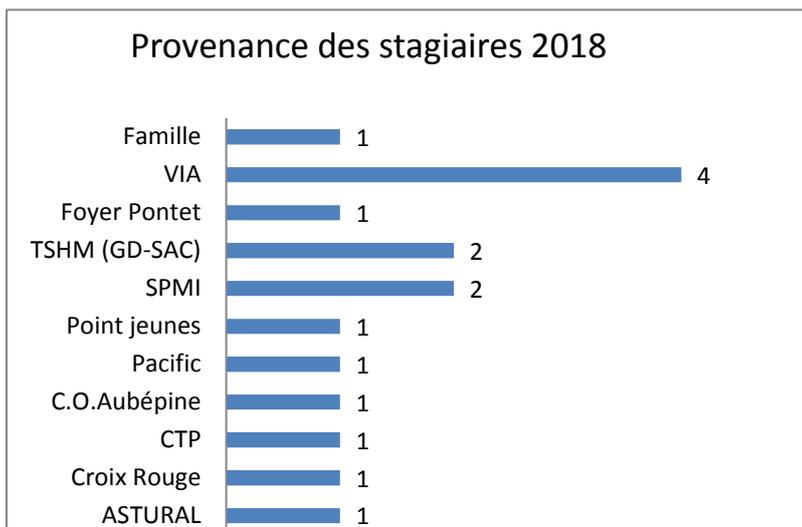
Les filles sont un peu plus jeunes que les garçons avec un âge médian à 17 ans contre 18 pour les garçons. L'âge moyen est de 17 pour les filles et de 19 pour les garçons.



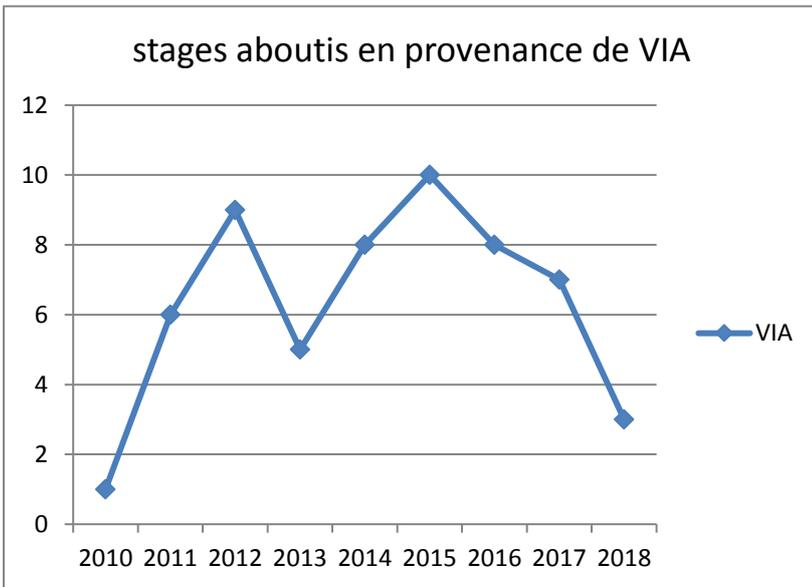
La majeure partie des jeunes accueillis sont en décrochage scolaire ou en rupture depuis plusieurs années. Ceux en cours de formation regroupent les classes professionnelles (CFPP, ex CTP), le cycle d'orientation, l'Ecole de culture générale et la maturité spécialisé santé pour la stagiaire en formation.



Le dispositif répond aux demandes de jeunes provenant de tout le canton avec une majorité de jeunes résidant en ville de Genève. Ces résultats sont en cohérence avec le partenariat avec l'antenne de la Ville de Genève VIA et le SPMI, tous deux conventionnés et impliquant une collaboration régulière.



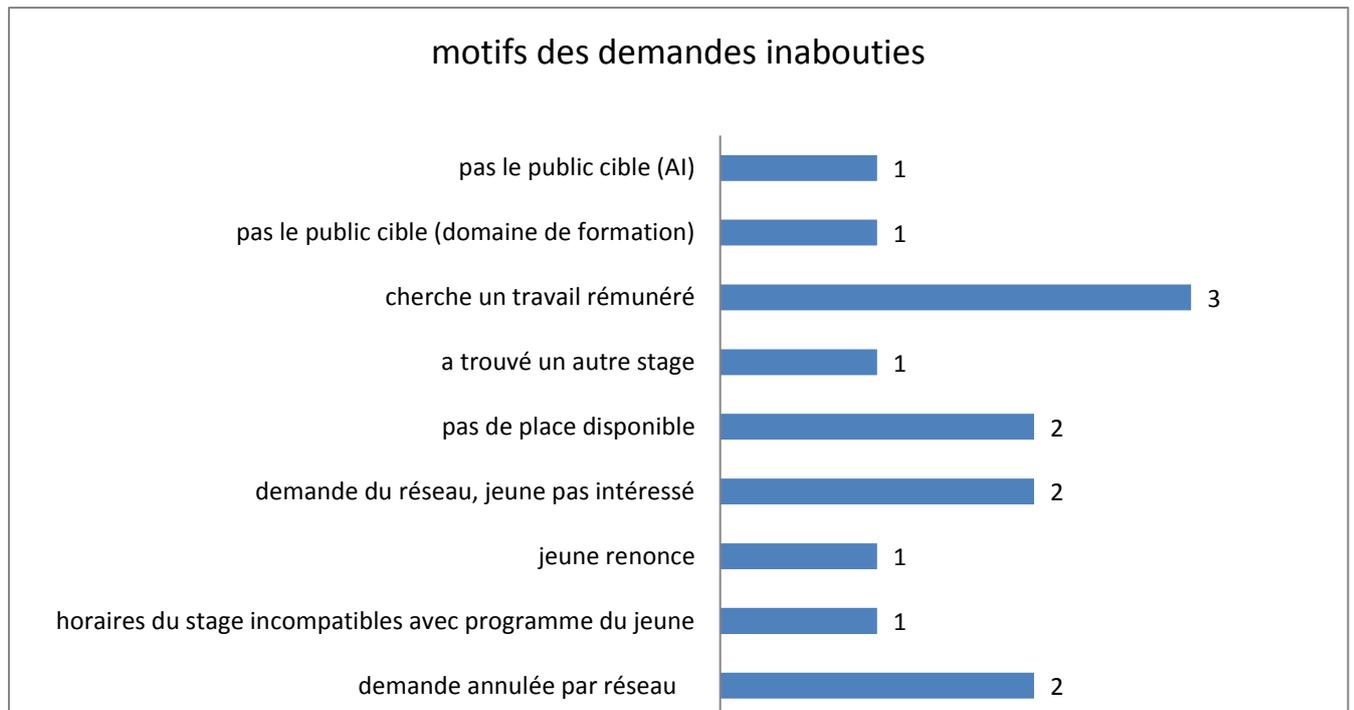
Le travail de partenariat privilégié avec la Ville de Genève est significatif. L'antenne communale de la ville, VIA, reste le lieu qui propose le plus grand nombre de stagiaires.



Le partenariat avec VIA, antenne d'insertion communale de la Ville de Genève, est toujours actif. Cependant, nous constatons une légère baisse des jeunes amenés par VIA depuis 2015.

### Demandes inabouties 2018

Sur l'année 2018, 14 demandes n'ont pas abouti, c'est-à-dire qu'elles ont fait l'objet d'une demande mais que le stage n'a pas débuté. La demande est comptabilisée si elle a engendré du temps de travail (déplacement, suivi administratif, entretien, téléphones) de la responsable des projets sociaux, mais pas nécessairement une ouverture de dossier.



## Jours planifiés et jours effectués

Les « Jours planifiés » correspondent aux jours durant lesquels a été organisé la présence d'un stagiaire. Il s'agit des jours que nous réservons sur un lieu pour recevoir un stagiaire avec lequel nous avons formalisé la mise en route du stage. Cela signifie qu'il y a une place disponible sur un lieu, que le jeune est motivé et que l'institution et/ou ses parents adhèrent au projet.

Les « Jours effectués » sont ceux où les jeunes sont effectivement venus travailler. Dans les situations suivantes, les jours effectués sont retirés :

- en cas de mauvaise météo s'il n'y a pas la possibilité d'un «transfert » du jeune au Café des Volontaires (café intérieur, ouvert par tous les temps)
- si le jeune est absent, que l'absence soit justifiée ou non
- les jours fériés, qui sont congés pour le jeune

Cette année, 285 jours ont été planifiés et 230 jours ont été effectués. L'écart de 55 jours est dû en partie à des absences maladies ou non excusées, à une interruption de stage souhaitée par le jeune et à une interruption consécutive à un refus de l'OCIRT d'autorisation de stage (jeune migrant).

## Retour sur les objectifs 2018

### Renforcer les collaborations

Depuis sa création en 2009, le Dispositif jeunes offre des stages sur mesure et de qualité dans le domaine de l'économie réelle à ses différents partenaires (structures communales d'insertion, foyers, structures étatiques comme le tribunal des Mineurs, la FASE, CAP formation, Point jeunes-Hospice général, ou à des structures d'accompagnement thérapeutique). Ces collaborations sont nécessaires et précieuses pour la qualité du suivi et de l'accompagnement du jeune à long terme. Les stages proposés à la Barje sont une étape dans le processus d'intégration de jeunes connaissant des parcours fragilisés et des formations interrompues ou non linéaires. Renforcer les collaborations avec les partenaires est primordial, car l'association repose sur le travail de réseau. Celui-ci permet à l'association de s'adapter aux besoins des jeunes et à leur évolution au sein du stage et aux événements extérieurs (recherche emploi, formation, difficultés personnelles).

- **Service de protection des mineurs (SPMi)**

Cette année une convention a été signée avec le Service de protection des mineurs. Elle permet à la Barje d'accueillir des adolescents et adolescentes suivis par le SPMI et régleme les modalités et la rémunération pour les prises en charge par la Barje. L'intervenant en protection de l'enfance (IPE) prend un premier contact avec la travailleuse sociale de la Barje pour s'assurer de la faisabilité du stage et des délais. La demande de financement est adressée à la direction du SPMi par l'IPE. Le bilan annuel 2018 a relevé une bonne collaboration pour les deux parties. Cette année, deux jeunes du SPMi ont été suivis. Un troisième stage n'a pu aboutir, car les horaires de la jeune, suivie à la Clairière, étaient incompatibles avec ceux du stage.

- **Commune du Grand Saconnex/FASe**

Nous avons effectué un bilan en fin d'année 2018 avec la Commune du Grand-Saconnex et la FASe qui ont validé la poursuite de la collaboration qui s'avère très satisfaisante. Le suivi par le TSHM de la commune est très appréciable, car celui-ci connaît bien les jeunes orientés vers la Barje, ciblant ainsi des profils pour lesquels les stages s'avèrent a priori pertinents. Un travail de qualité a pu être effectué auprès de deux stagiaires longue durée. La collaboration se poursuit sur 2019-2020.

- **Astural**

Cette année nous avons accueilli un jeune de l'Astural suivi en apprentissage et une jeune de VIA, logée à l'Astural.

- **Vers l'intégration et l'autonomie (VIA)**

Les jeunes envoyés par VIA sont sous contrat VIA et suivis par un travailleur social de l'antenne qui poursuit le travail d'insertion et d'accompagnement social après le stage. La collaboration donne entière satisfaction. Cette année nous avons accueilli quatre jeunes de VIA. Un bilan effectué en fin d'année a mis en évidence de la part de VIA que les retours effectués par les équipes de la Barje sur le déroulement du stage s'étaient améliorés qualitativement, ce qui est le fruit du travail sur le terrain auprès des référents métiers de la responsable des projets sociaux (interview et formation) et de la direction de la Barje (recrutements ciblés).

- **Cap Formation**

LA Barje poursuit sa collaboration avec CAP formation avec la possibilité d'une reconnaissance des aptitudes professionnelles pour les stages de longue durée par CAP formation.

## **Nouvelles collaborations**

- **Centre de jour de la Croix rouge genevoise**

Sur sollicitation de la Croix rouge genevoise, il a été convenu d'entamer une collaboration avec le Centre de jour pour un public de jeunes migrants qui cherche souvent des activités hors du centre pour élargir leurs connaissances du réseau genevois et du français. Un jeune a débuté un stage mais le stage a dû s'interrompre pour des raisons administratives (refus de l'OCPM-OCIRT). Nous poursuivons néanmoins cette nouvelle collaboration et l'objectif d'intégration de jeunes migrants se poursuivra dans les années à venir.

- **Pacifique, programme jeunes en mer**

Une nouvelle collaboration a été établie avec l'association Pacifique et une jeune a pu être accueillie en stage de longue durée. Le stage a été conçu sur mesure après un premier entretien avec l'éducatrice et la jeune sur la base de ses envies et dans le prolongement de ses compétences expérimentées à Pacifique.

- **Cycle d'orientation**

Cette année nous avons accueilli deux stagiaires en cours de scolarité au Cycle d'orientation, l'une orientée par le SPMi l'autre par un enseignant. Ainsi, la situation a pu être traitée en amont du décrochage pour ces deux élèves ; l'une terminant non promue et le second peinant à trouver des stages de formation.

- **Office de détention des mineurs**

Grâce aux rencontres effectuées dans le cadre d'Accroche (description ci-après), nous avons initié un partenariat avec l'Office de la détention. Aucun jeune n'était encore candidat en 2018, mais les bases d'une collaboration ont été posées.

## **Communiquer autour de l'offre de stage de la Barje**

Depuis 2017, la Barje a rejoint l'association Accroche qui regroupe des organisations publiques et des acteurs clés du travail social sur le territoire genevois œuvrant à destination des jeunes de 15 à 25 ans en décrochage scolaire. Cette participation régulière a permis d'élargir le réseau de partenaires et de réfléchir à des thématiques liées aux jeunes en situation de fragilité et en décrochage scolaire.

L'association a également rejoint le réseau GEQILJ, groupe d'échanges sur les questions interculturelles liées à la jeunesse, coordonné par l'EPIC, service d'intervention communautaire rattaché à Point Jeunes (Hospice général).

De manière générale, l'association a été très active cette année dans le travail de réseau, notamment à travers la participation de la travailleuse sociale et de la directrice à plusieurs colloques et rencontres de réseaux (FOJ, FEGPA, HETS etc.) en lieu avec l'insertion et les jeunes vulnérables. L'association a également rencontré le foyer de Saconnex de l'Hospice général, accueillant des migrants et requérants d'asile dont certains sont en recherche d'activités hors du foyer. Un début de collaboration a été initié et devrait se poursuivre sur 2019.



## Favoriser l'intégration sociale et l'insertion par les activités proposées

A travers ses différents stages (découverte et professionnel) l'association permet la progression des stagiaires au niveau de leurs compétences sociales et professionnelles. Les activités proposées dans le cadre des stages d'insertion permettent au jeune de bénéficier d'une « transition aménagée » à travers un encadrement en alternance dans des cadres séparés (cadre institutionnel s'occupant de sa situation sociale et lieux de stage). Les jeunes bénéficient ainsi d'un encadrement par des professionnels du social de différentes institutions, tout en étant en activité et en se distançant des problèmes qu'ils sont amenés à rencontrer. Cet accompagnement en alternance se fait selon ce qui a été préconisé dans l'évaluation du dispositif jeunes effectuée en 2013 par la Haute école de travail social :

*« par le biais d'une délégation de son encadrement à un non-spécialiste du travail social et de l'éducation précisément. Un praticien référent-métier dont les effets de l'encadrement permettront au jeune d'acquérir des supports et des ressources en termes de compétences socio-professionnelles par le truchement d'une activité » (Wicht, 2013 : 18).*

L'alternance au coeur de ce principe de double accompagnement implique un soin particulier aux moments de transition entre les dimensions du «social» et de «l'activité». Ces moments de transition s'incarnent concrètement dans l'entrée et la sortie du stage et les bilans intermédiaires, menés par la référente sociale. L'évaluation finale ainsi que les bilans réguliers permettent de croiser les regards sur les acquisitions durant le stage et d'évaluer la progression entre le début et la fin du stage. Lors du démarrage du stage et lors des bilans, les travailleurs sociaux externes sont présents afin d'entendre quelles compétences socioprofessionnelles ont été relevées ainsi que les objectifs à travailler pour la suite du projet professionnel.

Le volet de stage « découverte » permet d'« évaluer» les compétences de base professionnelles du jeune. Il présente un environnement de travail au coeur de relations sociales diversifiées et offre:

- un espace d'observation et d'expérimentation permettant la découverte et le jeu d'essais-erreurs.
- un support pour valoriser les compétences relationnelles des stagiaires
- un environnement agréable et sécurisant favorisant la «reprise de confiance en soi»

Le volet de stage «pro» destiné aux jeunes intéressés par les métiers du service ou de la gestion, mais qui n'ont pas les ressources pour faire un stage dans le secteur privé offre aux stagiaires :

- Un accès à l'ensemble des tâches des métiers de la restauration et du secrétariat
- Un apprentissage de la logique de projet (projection, organisation, objectifs)
- Un espace pour ancrer les compétences développées sur le plus long terme.

La progression des stagiaires en terme de compétences sociales et professionnelles est balisée par cinq piliers qui constituent le socle du processus d'évaluation des stagiaires :

- La découverte
- La décentration
- La responsabilisation
- Le plaisir
- Le réseau

La traduction de ces piliers en terme d'indicateurs dans l'outil d'évaluation permet d'objectiver la progression des jeunes stagiaires. Les bilans sont synthétisés ci-après sous la forme de « vignettes ». Leur contenu n'est pas exhaustif mais donne un aperçu qualitatif de l'évolution du stagiaire



## Données qualitatives

### Aperçu des stages

#### **Karim<sup>1</sup>, reprendre un rythme et tenir un projet sur la durée**

Karim, 20 ans, a terminé sa scolarité obligatoire non promu puis a effectué une année au Centre de la transition professionnelle. Il arrive à la Barje par le biais d'un travailleur social hors murs qui le suit depuis plusieurs années. Karim est également suivi par Point jeunes et est sur le point de démarrer un suivi à Tremplin jeune, où il peine toutefois à se rendre. En décrochage scolaire depuis 3 ans, il n'a pas d'activité depuis plusieurs mois et n'a plus de rythme en journée. L'objectif premier est qu'il « tienne » un rythme et son engagement au-delà d'une semaine, car il a interrompu au préalable plusieurs suivis. Il mène des activités sociales nocturne et peine à se lever le matin. Le stage découverte se passe très bien, il s'intègre vite dans l'équipe de professionnels. La première semaine se prolonge afin de tester ses acquis sur la durée. Il fait face à sa difficulté de se lever le matin mais arrive à être ponctuel, avec des aménagements d'horaire. Un travail est fait sur son dossier de postulation en collaboration avec Tremplin jeune. Il est assidu et impliqué dans son stage au café mais peine à entrer dans les démarches de remise à niveau avec Tremplin jeunes. Avant le bilan intermédiaire de la Barje, il informe qu'il ne pourra pas être présent au bilan sans motif précis puis disparaît quelques jours sans donner de nouvelles. La conseillère de Tremplin jeunes clôt son dossier en raison de l'absence de nouvelles. La travailleuse sociale de la Barje reste en contact avec lui et lui donne un délai pour qu'il informe de sa décision par rapport à la suite du stage. Sa réponse est qu'il ne souhaite pas poursuivre le stage car il veut se tourner uniquement vers des démarches pour l'obtention d'une place d'apprentissage ou d'un travail. En fin de stage, il ressort donc que s'il n'a pu entrer dans une démarche d'insertion et de remise à niveau scolaire, Karim reste en contact avec le TSHM qui l'aide dans ses démarches de recherche d'apprentissage. Il a pu se remobiliser et tenir un stage sur la durée en donnant entière satisfaction.

#### **Noémie, du montage des roulottes à l'école de voile**

Noémie, 18 ans, a interrompu le Collège à 16 ans. Sans activité depuis 2 ans, elle connaît durant cette période des épisodes de consommation d'alcool et de cannabis importants liés majoritairement à ses fréquentations. Elle est envoyée par le Tribunal dans le programme socio-éducatif « jeunes en mer » afin de la couper de son milieu et de son rythme de vie. Après un 1er séjour en mer de 3 mois, elle replonge dans ses difficultés et est renvoyée 5 mois en mer. Durant cette deuxième période, elle parvient à prendre conscience de son fonctionnement et à déterminer un projet professionnel autour du monde de la voile et de la navigation. A la fin de son séjour en mer, elle formule sa crainte de « replonger » à son retour à Genève et formule le besoin d'être en activité en attendant de pouvoir commencer son école. Face à sa demande, elle est adressée par l'association Pacifique à la Barje qui la reçoit immédiatement. Comme elle n'est a priori pas intéressée par le service et qu'elle a déjà effectué des travaux manuels pour un chantier, la Barje lui propose un stage sur mesure avec le montage et la réfection des roulottes en début de saison. L'activité lui convenant bien elle effectue ses tâches avec efficacité et établit une bonne relation avec les professionnels l'entourant, notamment son référent métier. Si Noémie est régulière et motivée par son activité, elle refuse toujours d'envisager le service.

---

<sup>1</sup> Tous les prénoms sont modifiés

Nous constatons qu'elle a encore de nombreux aspects à acquérir en termes de communication, de posture et d'aisance relationnelle. Après deux mois, une relation forte avec l'équipe est établie, son stage devrait se terminer, mais elle accepte d'expérimenter à titre d'essai le service car elle apprécie l'équipe et ne souhaite pas rester sans activité. Le service à la clientèle lui permet de travailler sur sa posture et l'adaptation de son langage face aux clients. Après deux semaines de service, elle choisit de terminer le stage car elle a trouvé un petit poste d'extra dans un bar, ce qui lui permet de gagner un peu d'argent avant de partir faire son école de voile.

#### **Paul, tester ses aptitudes en vue de l'école de cafetier**

Paul, 28 ans, a interrompu sa scolarité obligatoire et est resté sans activités durant 4 ans. Le travailleur social hors murs de son quartier nous l'adresse car Paul a l'objectif de passer sa patente de cafetier. Le TSHM souhaite accompagner Paul dans son projet de réinsertion et mettre en place un dispositif lui permettant de se présenter à l'École de Cafetier dans les meilleures conditions afin de réduire le risque d'échec et ses conséquences. En outre, Paul ayant subi un accident, le stage est l'occasion de vérifier si ses séquelles consécutives sont un obstacle physique à ce métier. Le comité de l'association de la Barje accepte une dérogation pour son âge (28 ans au lieu de 25) Le stage se déroule très bien et permet à Paul de prendre conscience des divers aspects du métier. Son handicap n'est pas une limitation mais lui fait réaliser le nécessaire ménagement pour tenir sur la durée. Le stage lui permet de valider son choix de métier et de reprendre confiance en sa capacité à suivre une formation. Le référent métier le prépare à la patente de cafetier en le familiarisant à divers aspects de la branche. Paul entame sa formation à la rentrée de septembre. Il revient régulièrement voir son référent métier et réviser à la Barje. Paul s'est présenté aux examens et a obtenu son diplôme de cafetier.

#### **Emilie, reprendre confiance et arriver au bout du stage**

Emilie, 17 ans, nous est adressée par un foyer. L'objectif annoncé est la découverte du service et la reprise d'un rythme. Emilie passe une première journée qui se déroule bien puis elle ne vient pas le jour suivant et ne donne plus suite. Nous la recontactons et organisons une rencontre avec son éducatrice du foyer. Elle nous explique que sa disparition n'est pas liée au stage mais à sa situation personnelle. La responsable des projets sociaux de la Barje valorise son premier jour de stage et l'invite à poursuivre son expérience à la Barje. Emilie confirme son envie de poursuivre l'expérience au sein de la Barje. Des horaires sont aménagés pour qu'elle arrive à être présente sans trop de pression. L'objectif posé en commun est qu'Emilie aille au bout du stage. Pour ce faire, nous travaillons beaucoup à l'interne sur les outils pouvant lui redonner confiance en ses capacités et du plaisir dans ses activités. Lors des jours suivants, Emilie avertit de ses absences et arrive à s'engager pleinement dans le stage, malgré ce qu'elle vit en dehors. Le stage lui permet de se confronter à la promiscuité avec l'équipe et au contact avec la clientèle. Au fil du temps, elle réussit à tenir un rythme de plus en plus matinal et sa concentration nécessaire à l'accomplissement des tâches est de plus en plus assidue. Elle finalise son stage en ayant gagné en confiance, prête à démarrer un stage de longue durée en cuisine avec une autre institution.

#### **Ravi, du renforcement du français à l'engagement comme extra**

Ravi, 18 ans, est en classe de transition et nous est adressé par Point Jeunes pour renforcer son français et acquérir de l'expérience professionnelle à côté de son parcours scolaire. Il effectue un excellent stage, s'intégrant très bien à l'équipe et montrant une progression impressionnante au niveau de la langue et de la confiance dans sa capacité à communiquer avec la clientèle. En fin de stage, la Barje l'engage comme extra sur ses buvettes pour la saison.

### **Cédric, de la prise de confiance à la prise d'initiatives**

Cédric, 18 ans, en classe professionnelle au cycle, cherche un stage dans le cadre de sa formation mais peine à trouver une place en raison d'une forte timidité et d'une difficulté de diction. Plusieurs de ses stages ont été interrompus face à ses difficultés à entrer en lien et Cédric a beaucoup perdu confiance en lui. Sa professeure de travaux manuels nous l'adresse et des rencontres régulières avec le référent métier et la référente sociale sont organisées au café afin de s'assurer que Cédric se sent à l'aise dans le stage. L'objectif du stage est d'éprouver le contact avec un milieu inconnu. La bonne relation qui s'installe avec le référent métier et l'attention que ce dernier lui porte permettent à Cédric de vivre une expérience positive et valorisante. Il s'ouvre et améliore sa prise de parole, réalisant que ses difficultés de diction ne l'empêchent pas d'effectuer un très bon stage. Son endurance et sa bonne volonté, relevées comme positives, lui donnent également une meilleure estime de lui. Il nous contacte à la rentrée scolaire pour un stage dans le cadre de sa scolarité au centre de la transition professionnelle et effectue un second stage d'une semaine avec des objectifs d'autonomie qu'il atteint aisément. Il poursuit son cursus en classe professionnelle.

### **Abdel, renforcer son CV et élargir son réseau professionnel**

Abdel, 25 ans, a terminé sa scolarité obligatoire dans son pays d'origine, où il a travaillé dans différents domaines dont la cuisine et la restauration. Il arrive à la Barje par le biais du Centre de jour de la Croix rouge car il souhaite être en activité pour rencontrer des personnes, élargir son réseau et trouver un travail dans la restauration. Il effectue un excellent stage et améliore son français. Le référent métier le met en contact avec l'univers de la restauration. Malheureusement son stage doit s'interrompre de façon abrupte en raison de la réponse négative de l'OCIRT et de l'OCPM.

### **Iris, prévenir la rupture, susciter plaisir et intérêts**

Iris, 17 ans, est en dernière année du cycle. Sa mère nous contacte en cours d'année scolaire sur le conseil du Service de protection des mineurs, car elle est inquiète pour sa fille qui risque de terminer non promue. Elle souhaite qu'Iris découvre un autre univers que celui de l'école, afin de susciter un intérêt d'orientation. Iris aime l'école car elle y retrouve ses amies mais se désintéresse totalement des activités scolaires et a accumulé d'importantes lacunes. Elle adhère à l'idée d'essayer le service à la Barje durant l'été. Avenante et à l'aise dans le contact à la clientèle, elle peut tester ses capacités en calculs et dépasser ses appréhensions face à l'exercice de la caisse. En fin de stage, ayant tissé des liens avec l'équipe et appréciant le service, elle demande à postuler comme extra. Considérant qu'elle n'est pas tout à fait prête à tenir le rythme des soirées, la Barje lui propose d'effectuer deux soirées « tests » afin de se confronter aux heures plus intenses du service. Elle ne vient qu'une soirée et la saison touchant à sa fin, elle ne peut se tester sur la seconde comme prévu. Nous lui proposons de revenir la saison suivante afin d'expérimenter encore quelques soirées avant de postuler comme extra.

### **Léon, élargir ses expériences professionnelles pour accéder à des ressources financières**

Léon, 18 ans, a terminé sa scolarité obligatoire et nous est adressé par l'Astural. Il souhaite effectuer un stage pour acquérir de l'expérience professionnelle et avoir une possibilité d'être engagé dans le service afin de gagner un peu d'argent à côté de son apprentissage. Le stage se déroule très bien. Léon évolue tout au long du stage vers une plus grande aisance. La saison touchant à sa fin au terme de son stage, il ne peut être engagé comme extra, mais nous lui recommandons de déposer son dossier pour la saison suivante.

## **Stagiaires adressés par l'antenne de la ville de Genève, VIA**

### **Laila, découvrir le service et se confronter à la clientèle**

Laila, 17 ans, est suivie à l'Astural puis par VIA qui l'accompagne dans ses recherches d'apprentissage dans le domaine de la vente, où elle a interrompu un apprentissage qui s'est mal passé. Au début, elle fait face à des crises d'angoisse qui l'empêchent de se rendre au café. Nous aménageons ses horaires et convenons qu'elle vienne un jour sur deux, accompagnée par son éducatrice pour le trajet. Cet aménagement lui permet de poursuivre son stage avec apaisement et de dépasser ses angoisses une fois dans l'activité sur le lieu. Après le stage elle n'est plus suivie à VIA car elle a intégré un semestre de motivation.

### **Julien, acquérir de l'expérience professionnelle**

Julien, 17 ans, est en recherche d'apprentissage. La travailleuse sociale de VIA lui propose un stage à la Barje pour qu'il acquière de l'expérience professionnelle et reste dans un rythme avant la rentrée scolaire. Son stage se déroule très bien. Julien poursuit son parcours à VIA dans un programme spécifique pour les jeunes qui sont en formation (PP2). La Barje l'engage comme extra sur la saison afin de lui permettre de parfaire son expérience et de compléter son CV. A la rentrée, Julien annonce à la Barje qu'il se présente aux bourses d'apprentissage afin de décrocher une place.

### **Idris, être occupé et trouver un travail d'été**

Idris, 20 ans, a un parcours de transition non linéaire : il a terminé sa scolarité obligatoire puis suivi l'école de commerce 1 an, l'ECG un an, le SEMO 1 an avant de débiter un apprentissage interrompu après un an. Il souhaite être occupé en attendant de retrouver une place d'apprentissage. A l'origine, Idris avait postulé pour l'action de prévention et réduction des risques par les pairs de la Barje, en vue d'un job d'été mais sa candidature n'avait pas été retenue. Au vue de son parcours de formation interrompu et de son suivi à VIA, nous lui proposons un stage. L'objectif est de rester en activité avant la reprise scolaire et de tenir son engagement sur la durée. Malgré l'adhésion au stage, il arrive le premier jour en retard puis nous informe par le biais de VIA qu'il ne souhaite finalement pas poursuivre, car il préfère trouver un travail rémunéré. La travailleuse sociale informe VIA qui indique qu'Idris répète là des schémas déjà connus. Il continue son suivi avec VIA.

### **Céline, vérifier un intérêt pour le métier de barmaid**

Céline, 18 ans, a passé un brevet en France et effectué 6 mois d'apprentissage dans l'hôtellerie. Céline souhaite découvrir et vérifier son intérêt pour le service, car elle est intéressée par la formation de barmaid. Le stage confirme son intérêt tout en lui révélant les aspects plus difficiles du métier et lui fait élargir ses options d'orientation. Le stage met également en évidence son aisance dans le contact humain et son entregent tout en signifiant les points à améliorer dans la manière de communiquer (vocabulaire et ton à adapter selon la clientèle) ainsi qu'un point d'attention à avoir sur la concentration et le contrôle de ses réactions lorsque les clients sont désagréables. Après son stage, elle trouve un stage de gardienne d'animaux grâce à VIA, mais doit y renoncer pour des raisons de santé.

### **Sabine, rester en activité et découvrir un métier**

Sabine, 16 ans, est suivie au SPMI et en foyer. Son intervenante en protection de l'enfance lui propose un stage, car Sabine vient d'interrompre sa scolarité en école privée et ne peut rester sans programme de formation. L'objectif est de lui faire découvrir le domaine du service à la clientèle et de la maintenir en activité le temps qu'elle trouve un apprentissage. Dès le départ, Sabine est réticente à l'idée du

stage en soirée, mais sur conseil de son IPE elle est d'accord d'essayer. Elle effectue une soirée qui se déroule très bien. Elle oublie de revenir lors de la réouverture du café après la fermeture annuelle et nous informe qu'elle souhaite interrompre, car elle craint le quartier la nuit. Nous l'invitons à nous recontacter en été si elle le souhaite, pour des horaires en journée.

### **Fabienne, élargir son champ professionnel**

Fabienne, 19 ans, contacte la Barje pour un stage dans un domaine professionnel obligatoire dans le cadre de la maturité spécialisée en santé. Elle souhaite effectuer un stage dans un autre univers que celui de la santé afin d'élargir ses expériences professionnelles. Elle effectue un excellent stage, s'initiant également à la gestion des stocks et à la tenue de la buvette de manière autonome. Elle passe actuellement sa maturité gymnasiale pour rejoindre l'HEDS.



## Dynamique post-Barje

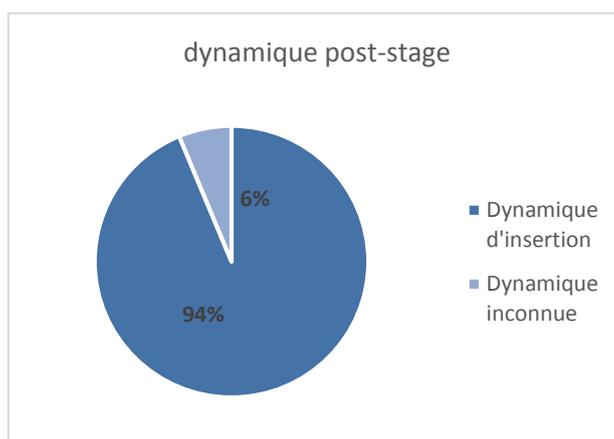
Dans la majeure partie des suivis, le jeune poursuit son suivi avec les structures qui l'ont orienté à la Barje ou reste en contact après le stage avec un professionnel référent (TSHM, assistant social, éducateur). Les jeunes qui arrivent à la Barje par le bouche à oreille ou par leur famille sont souvent déjà suivis par une ou plusieurs institutions. Avec l'accord du jeune, nous introduisons les professionnels du réseau dans la coopération autour du stage pour travailler à la continuité de celui-ci et penser, dès le début du stage, à préparer sa fin et les perspectives post-stages.

D'un commun accord avec l'association BâB-VIA, les jeunes en provenance de VIA qui effectuent une bonne progression au sein du stage ont la possibilité de s'inscrire à la Boîte à boulot pour effectuer des extras sur la saison suivante. Une travailleuse sociale de VIA s'occupe de la coordination entre la Barje et l'association BâB-VIA et relaie le dossier du jeune aux collaborateurs de la Boîte à boulot en le faisant passer en priorité dans les candidatures pour les buvettes.

Certains jeunes, en fonction de leurs compétences au service et des besoins de la Barje, peuvent être directement engagés comme extra à la Barje (contrat Barje) par la direction de la Barje. Cette année, deux stagiaires ont pu enchaîner une progression du stage à extra en étant engagés sur les buvettes durant la même saison.

A l'issue du stage, la dynamique dans laquelle s'insère le jeune est identifiée ; elle peut être soit d'insertion, soit inconnue. La dynamique d'insertion est définie comme le fait d'être dans un processus accompagné par un partenaire social en vue d'accrocher à une formation qualifiante ou à un autre projet personnel. L'indicateur « dynamique inconnue » mentionne une dynamique qui est inconnue de l'association, ce qui ne signifie pas que le jeune soit « arrêté » dans son parcours. Parfois le jeune a mobilisé son réseau personnel ou ne donne plus de nouvelles momentanément mais revient plus tard auprès de la structure pour reprendre un suivi. Dans le cas de jeunes en décrochage et parfois sans perspectives depuis plusieurs années, il est important de considérer l'importance temporelle et ainsi voire le stage comme un processus qui s'inscrit dans la durée. En effet le stage représente un outil mobilisé par les différents partenaires pour permettre au jeune de vivre une étape dans le processus d'intégration socio-professionnelle ce qui se fait parfois sur plusieurs années.

Cette année, seulement un jeune (Karim) n'a pas enchaîné sur un projet de formation ou d'insertion professionnelle après le stage. Il est toutefois resté en contact avec le TSHM de son quartier. Les autres jeunes ont poursuivi leur parcours d'intégration socio-professionnelle soit dans une mesure ou un dispositif (SEMO, AI, VIA etc.), soit dans un autre stage, soit en école/formation.



## Perspectives 2019

La Barje poursuit son objectif à long terme de pouvoir offrir un continuum de progression à travers ses divers lieux d'exploitation. Un nouveau lieu devrait lui permettre d'offrir des places qualifiantes et des débouchés sur la certification, ce qui viendrait compléter le parcours d'insertion actuel par une offre de formation au sein des structures de la Barje. Elle maintient son offre de stage à destination des jeunes en situation de vulnérabilité et ses offres de places d'extra en priorité pour des jeunes sur la saison estivale tout en l'élargissant au public des migrants en général, et des requérants mineurs non accompagnés en particulier. Les objectifs sont donc les suivants :

- Poursuivre la synergie entre ses différentes exploitations
- Développer à long terme une offre de place de formation qualifiante de type AFP ou CFC
- Poursuivre le développement de l'offre de stage
- Intégrer le projet pilote FO18.



© Taj

## Conclusion

Le volume de quinze jeunes par années sur les exploitations a été stabilisé avec une répartition équitable sur les lieux et un tournus plus fréquent des stagiaires entre les différentes exploitations. La Barje répond en outre toujours à une demande de stages importante de la part de ses partenaires avec un creux entre septembre et décembre qui coïncide avec la reprise scolaire (les jeunes ne sont pas encore en décrochage) et la fermeture des buvettes (moins d'offre).

Cette année, l'accent a été mis sur une forte cohésion d'équipe autour de l'accompagnement des jeunes avec un suivi très investi par tous les collaborateurs (fixes, temporaires) qui a permis de fluidifier le partage des informations entre les divers professionnels amenés à travailler aux côtés des jeunes. Une attention a également été portée à l'adhésion aux valeurs sociales de la Barje et à ses projets lors des recrutements des équipes. Ceci a permis de s'ajuster au plus près des réalités des jeunes sans mettre à mal les équipes qui œuvrent au quotidien à l'accompagnement des stagiaires, menant de front enjeux économiques et soutien éducatif par le truchement de l'activité professionnelle. Le soutien et l'engagement de la référente sociale, de la direction et la présence du comité autour du dispositif ont été également bénéfiques pour créer cette coopération autour des jeunes.

L'important travail de réseau et de communication a permis l'élargissement de partenaires susceptibles de recourir à des lieux de stage comme outil d'expérimentation, de formation et d'intégration. Cette diversification a stimulé la réflexion des équipes autour de l'accompagnement. En effet, ces nouveaux publics cibles (migrants, requérants mineurs non accompagnés, élèves du cycle en voie de rupture) demandent parfois des ajustements pour répondre à des besoins différents.

Enfin, le Dispositif jeune souhaite renforcer sa collaboration avec CAP formation en tant que partenaire pour la formation obligatoire jusqu'à 18 ans avec l'enjeu de pouvoir coopérer de manière réactive avec une institution cantonale de grande envergure. Cependant, si l'accent mis sur la formation jusqu'à 18 ans est à saluer, la Barje restera vigilante aux effets sur les jeunes de plus de 18 ans. En effet, l'accession à l'autonomie se fait toujours plus tardivement du fait qu'elle s'accompagne de nombreuses difficultés structurelles indépendantes de l'individu (hausse des qualifications, prolongement des études, accession au logement difficile, marché de l'emploi compétitif etc.). La Barje l'a vécu cette année sur le terrain avec notamment l'accueil exceptionnel d'un jeune de 28 ans.

Soulignons enfin l'excellente collaboration avec les partenaires ayant envoyé des jeunes à la Barje ! En effet, ainsi que l'atteste la dynamique post stage, quasi 100% des jeunes accueillis en stage poursuivent leurs parcours d'insertion socio-professionnelle dans un dispositif après leur passage dans le Dispositif jeunes !

## Références citées

Office fédérale de la statistique (OFS) (2018). Analyses longitudinales dans le domaine de la formation. Taux de première certification du degré secondaire II et taux de maturités. *Informations statistiques*

Récupéré le 21 janvier 2018 de <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/systeme-formation-suisse/degre-formation/degre-secondaire-ii/diplomes-degre-secondaire.assetdetail.4282277.html>

Wicht, L. (2013). *Evaluation du « dispositif jeunes » de l'association la « Barje »*. Genève: Haute école de travail social, Centre de recherche sociale.

## Remerciements

L'association la Barje remercie :

Les stagiaires pour leur intérêt et leur participation aux activités. Nous leurs souhaitons un avenir digne de leurs ambitions.

Les partenaires avec lesquels elle a collaboré cette année :

Astural, Association BâB-VIA, Centre de la Croix rouge, Centre de la transition professionnelle (actuel CFPP), Commune du Grand-Saconnex, Cycle d'orientation de l'Aubépine, Fédération officielle de la jeunesse, Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, Foyer Grand Saconnex-Hospice général, Fondation officielle de la jeunesse, Pacifique, Point jeunes-Hospice général, Service de protection des mineurs.

L'équipe des référents métiers et les collaborateurs qui ont accompagné et encadré les stagiaires quotidiennement avec convictions et qualité.

Nous remercions enfin pour leur soutien financier sans lequel le dispositif jeunes n'existerait pas:

La Ville de Genève et le service d'Unité de vie associative, la fondation Francis & Marie-France Minkoff, la fondation Isabelle Hafen.

Les communes suivantes: Anières, Bellevue, Carouge, Collonge-Bellerive, Cologny, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Jussy, Meinier, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Satigny, Thônex, Vandoeuvre, Veyrier.

